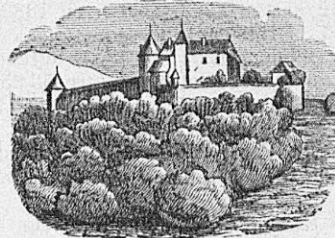




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50

» » 6 mois » 2.—

Pour l'Etranger le port en sus.

Prix du Numéro 15 Cts.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

Prix des Annonces et Réclames.

Annonces: Pour le Canton 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts. la ligne ou son espace.

Réclames 50 Cts. la ligne.

Lettres et argents franc de port.

BULLE, le 11 Septembre 1885.

Questions gruyériennes.

Plusieurs questions se dressent devant nous comme des spectres décidés à ne point se retirer qu'ils n'aient obtenu une réponse précise.

En effet, l'automne approche, chargé de mécomptes et suivi de l'hiver. Bien des gens dans la Gruyère en sont réduits à se demander par quels moyens ils pourraient détourner les soucis rongeurs, échapper aux angoisses de la gêne, se préserver de pertes irréparables, d'une ruine imméritée. Tout patriote est tenu de réfléchir, de chercher, de puiser dans la fréquente comparaison de ce qui se fait ici et ailleurs de sages combinaisons, des mesures salutaires, afin de procurer à la situation critique du temps présent une issue qui ne trompe pas l'espérance.

Que ceux qui ont pu recueillir des vues et de l'expérience ne se montrent pas égoïstes, mais viennent libéralement en aide à leur prochain de n'importe quelle couleur politique, viennent au secours des adversaires et des ennemis même. A ce faisceau d'efforts s'appuiera le courage, que les Gruyériens ne doivent pas perdre, car il ne faut pas jeter le manche après la cognée, et une population qui ne s'abandonne pas parvient à échapper à la détresse. Aide-toi d'abord, le Ciel t'aidera ensuite.

I.

La pénurie de fourrages.

Notre contrée étant de sa nature tout particulièrement propre à l'élevage, un manque de fourrages produit positivement une calamité. La première conséquence en est que le paysan cherche à se débarrasser des bouches devenues surnuméraires dans son étable, à se séparer de mainte bonne pièce de bétail qu'il ne voit partir qu'à regret, et la deuxième conséquence, découlant de la première, est que le marché devient encombré de sujets à vendre, dont les prix baissent sensiblement.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 24

DANS LA GRUYÈRE

Impressions de voyage

(Suite.)

Nous nous mîmes en route. Ses forces lui permirent de tenir parole: la marche ne le fatigua que peu. C'était un robuste vieillard. Tout en cheminant, il me donnait des informations qui m'intéressaient et qui attestaient sa sûre connaissance des lieux. J'appris de lui mainte chose concernant la vie de certaines plantes, la nature de diverses espèces de bois, avec laquelle une longue expérience paraissait l'avoir familiarisé; il me montrait les sortes dont on faisait de préférence des ustensiles aratoires, à cause de l'absence de nœuds. Et à cette occasion j'eus la surprise de retrouver dans le mot patois « pata » un vocable tout celtique pour désigner une plante assez haute et d'un bois très blanc.

Grâce à ces distractions bienvenues, la route ne me pa-

C'est un mal très grave, et il s'agit de l'amoindrir ou d'en atténuer les affligeants effets.

De ces circonstances résulte la nécessité de rationner le bétail, dès le commencement de l'hivernage, et d'avoir recours à des appoints ou compléments de fourrage, dont quelques-uns sont fournis non par l'agriculture, mais par l'industrie. Sans doute la production du lait en souffrira un peu, mais entre deux maux on choisit le moindre, et peut-être plus d'un paysan trouvera-t-il par là moyen de conserver presque intact le cheptel qu'il tient à garder. Les foin restant la nourriture essentielle des bestiaux, mais pour en faire durer les provisions, on fera bien d'avoir recours aux navets, aux betteraves, aux pommes de terre et à quelques déchets des huileries. Considérant la quantité des fourrages disponibles dans les granges, un calcul exact indiquera quelle part il en faudra chaque jour mesurer au gros bétail. Cette mesure restera fixe, mais ce qui s'y ajoutera en fait de fourrages accessoires la rendra suffisante, et on ne la dépassera que quand d'impérieuses circonstances l'exigeront.

On pourra donc avoir recours, — subsidiairement — aux tourteaux de colza, aux gâteaux de graine de lin, à la pâte de noyaux de palmiers. Pour le jeune bétail on peut ajouter à une portion de foin une certaine mesure de paille d'avoine ou de seigle hachée, qui renferme une assez bonne proportion de parties nutritives; un appoint composé d'une portion régulière de produits industriels achèvera une nourriture suffisante, et le foin sera ainsi économisé. Pour l'économiser davantage, et tirer même un meilleur parti de la provision qu'on en a, il est recommandable de le hacher en fragments de tige de 10 à 15 centimètres; de cette façon les vaches, même les plus gourmandes, en gaspillent très peu.

Dans les pays où l'on fait relativement peu de foin, parce qu'on exploite les prés comme pâturages pendant tout l'été, on affourage les bestiaux suivant des normes fixes, avec de grandes quanti-

raissait nullement longue, et nous nous trouvâmes comme tout à coup sur ce point de la route de Boltigen où les écussons de Fribourg et de Berne fraternisent dans un ingénieux renflement de la voie au flanc raide d'une montagne. L'endroit est charmant. M'étant assis pour me reposer un peu et surtout pour jouir de la beauté du paysage alpestre, je me dis que, dans la Suisse, les gouvernements qui payent et les ingénieurs qui tracent et exécutent, à travers de fiers obstacles opposés par la nature, des routes si commodes et si solides, se posent à eux-mêmes de beaux monuments, d'autant plus digne prix des sacrifices des uns et des efforts des autres qu'ils les font pour le bien public. Après un moment de silence, pendant lequel je ne voulus écouter que ma pensée, mon compagnon m'exprima les peines et chagrins qui lui gonflaient le cœur: sa femme était morte, il était malheureux père; ses enfants, ses bruns et gendres, pour lesquels il avait peiné et amassé quelque aisance, remplissaient d'amertume son existence, au point de lui rendre insupportable le séjour de sa propre maison et de l'obliger à errer ainsi solitaire par la contrée. Et pourtant ces gens durs et ingrats faisaient profession d'être pieux. Pendant son triste récit, en face de cette nature majestueuse, calme et recueillie, le vieillard pleurait à chaudes larmes. Je maîtrisai ma propre émotion et tâchai de le consoler, tout en l'invitant à user de ses droits de père et de propriétaire vis-à-vis d'une famille dénaturée.

Peu à peu je parvins à lui faire reprendre du calme et

tés de produits industriels. Sans doute, les animaux ne sont pas omnivores, mais l'on peut affirmer qu'ils s'accoutument à une nourriture un peu différente de l'ordinaire.

Dans les circonstances qui nous préoccupent, les intéressés ne feraient que bien de s'adresser aux directeurs des grandes écoles d'agriculture en Suisse, pour obtenir leurs conseils concernant les meilleures sources d'où l'on pût tirer les produits industriels dont nous avons parlé, et avec lesquels il serait possible de ménager les provisions de foin et de regain, afin d'arriver sans trop de difficultés jusqu'au printemps prochain.

Pour les breuvages, il serait également utile, croyons-nous, d'employer, à côté de la quantité indispensable d'eau fraîche, quelques farines fortifiantes, d'autant plus que, les moissons étant suffisantes dans la plupart des pays étrangers, les grains ne renchéiront probablement pas. Un peu de son est du reste très profitable aux vaches laitières.

Quelle que soit la valeur des vues ouvertes ici, il me semble que dans la direction indiquée il y a des démarches nécessaires et efficaces à faire, de promptes et sages résolutions à prendre.

(A suivre.)

CONFÉDÉRATION

Vaccin animal. — L'institut vaccinal de Lancy, près Genève, avec lequel l'Etat de Fribourg et d'autres cantons ont conclu des concordats, vient d'obtenir la grande médaille d'or à l'exposition internationale d'Anvers, où il se trouvait en concurrence avec plusieurs autres établissements similaires.

Société suisse des brasseurs. — La société suisse des brasseurs se réunira à la fin de ce mois à Aarau, sous la présidence de M. Feller, de Thoune. Elle entendra un rapport de M. Lintner, professeur, sur la fabrication de la bière.

Les brasseries suisses ont produit l'année dernière 1,080,000 hectol. (976,000 en 1880; 1,009,000 en 1881; 910,000 en 1883; 1,080,000 en 1884). L'exportation a été de 14,563 hectolitres contre

du courage, et je continuai mon chemin. En route le vieillard se signait devant la moindre petite croix de bois; je respectais sincèrement sa dévotion, toute machinale, il est vrai, et je ne révélai ni par une seule parole ni par une seule mine la divergence de mes sentiments, car je pensais que Dieu tient bien plus au bon fond intérieur qu'à des signes tout extérieurs. Cheminant vers Avening par nombre de détours sur les pentes et sous les bois, mon guide infatigable et complaisant poursuivait ses récits, et il me raconta, entre autres, comment dans son village on venait d'ériger depuis peu tout un échafaudage de gymnastique. Mais, selon lui, ce ne pouvait être rien de bon. De cette innovation impie il n'aurait guère que malheur; aussi était-il de l'avis d'un autre vieillard, un des prophètes de son village, qui lui avait dit: Tu sais, Jean, que non loin de chez nous on a trouvé dernièrement un protestant pendu dans une grange. Qu'un protestant se pend, c'est facilement explicable; cependant tu verras que notre jeunesse prendra le même chemin et finira par se pendre aussi, non pas dans des granges, mais à ces odieuses potences de gymnastique.

À ces paroles, je sentis mon cœur se serrer, et je me tus jusqu'à Avening, où entretemps nous arrivâmes, pour nous y arrêter quelques moments. De là mon compagnon de voyage persista à me suivre au Pre, d'où il repartit une ou deux heures après, refait et reposé.

(A suivre.)

ames, Messieurs et en-
achromatiques, longue-
télescopes et vues di-
t à mercure. Ther-

opticiens de la Suisse,
Messieurs les Docteurs-
aient hors du
tions.

e tous

ourante,
es de

1600

à choix, à vendre et à
louer chez M. J. Muller,
musique au Pensionnat à
1576

de Carabines

oines et fusils de chasse.
chamois, j'ajoute à ce
n à balles d'ordonnance,
e recommande

Stucky, armurier,
nd'Places, Fribourg.

onnerres

fectionné et garanti.
ement pendant 2 ans
s installation.
t réparation d'anciens
atonnerres.

ES A DISPOSITION.

re Wehner

BULLE. 1407

à vendre.

e moitié de maison avec
erie, située au centre de
bureau du journal qui
1592

oussignée se recommande
personnes qui pourraient
ouvrages de cou-
rendra à domicile.

na WASER,
er, chemin de la Tuilière.

acher, d'âge mûr et
de premier
une place soit comme
pour faire le fro-
trait aussi s'occuper aux
1589

remède très efficace re-
ver promptement, d'une
mon douloureuse et sans

aux pieds

illions, verrues
nombreuses attestations
Acetine

Vankmiller à Weilheim.
ite fr. 1.50. — Dépôts:

Bulle: A. Rieter, Paul
St-Denis: H. Wetzstein;

Comte. (H 81209) 1516

Gruyère. Gérant: Ch. Morel

12,000 en 1883, 15,570 en 1882, 13,107 en 1881 et 17,159 en 1880.

L'importation de bières étrangères s'est élevée à 50,050 hectolitres contre 53,850 en 1880, 67,750 en 1881, 64,155 en 1882 et 55,912 en 1883.

Le Conseil fédéral vient de décider l'expulsion de cinq anarchistes habitant Lausanne et Zurich.

Schaffhouse. — L'éleveur de bétail Werner, à Buchberg, voulant conduire un taureau à la station d'Eglisau, a été tué par ce dernier qui l'a écrasé contre un mur.

Vaud. — Le programme du concours et exposition des produits fruitiers et de la viticulture qui aura lieu à Lausanne les 26, 27 et 28 septembre courant vient de paraître.

Ce concours sera ouvert dans l'ordre suivant : 1^{re} catégorie : Arboriculture, fruits. 2^e catégorie : Viticulture, raisins.

Il sera décerné des prix d'honneur, des prix de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, des mentions très honorables et des mentions honorables.

Il y aura 16 concours d'arboriculture et 4 de viticulture. Les prix d'honneur s'élèvent à 50 et 60 fr. suivant les concours.

Les produits seront reçus les mercredi et jeudi, 23 et 24 septembre, de 7 heures du matin à 7 heures du soir. Leur arrangement définitif devra être terminé au plus tard le jeudi 24 septembre, à 7 heures du soir ; passé ce terme, les produits, quels qu'ils soient, seront refusés.

Les récompenses seront distribuées le dimanche 27 septembre, aux lieux et heures qui seront publiés et affichés d'avance.

Le délai d'inscription a été prolongé jusqu'au 15 septembre inclusivement.

— Dimanche, vers 9 ³/₄ h. du soir, un incendie éclatait à Oron, consumant en peu de temps une maison rurale remplie de récoltes. Bétail et mobilier ont pu être sauvés, sauf deux porcs demeurés la proie des flammes. — La cause de ce sinistre est encore inconnue. On croit à la malveillance.

CANTON DE FRIBOURG

Résultats du concours des pouliches de 1 à 4 ans,

aptés à la reproduction, ayant droit au subside fédéral et issues d'étalons importés par la Confédération.

Districts de la Sarine, de la Singine, du Lac et de la Broye,
à FRIBOURG, le 26 août.

1. *Chatton Louis*, à Formangueries, une prime de 150 fr. pour sa pouliche *Cocotte*, née en 1882, manteau azean brûlé, provenant de l'étalon *Tonnerre*.
2. *Bielmann Jacques*, à Treyvaux, une prime de 150 fr., pour sa pouliche bai brune de 4 ans, provenant de l'étalon *Gothard*.
3. *Quartenoud Jean-Jacques*, à Treyvaux, une prime de 150 fr., pour sa pouliche *Faustine*, de 3 ans, azeane, provenant de l'étalon *Gothard*.
4. *Chollet Jules*, à Prez-Noréaz, une prime de 50 fr., pour sa pouliche *Cocotte*, de 18 mois, bai brune, provenant de l'étalon *Ténard*.
5. *Schouwey Isidore*, à Treyvaux, une prime de 50 fr., pour sa pouliche *Diane*, de 2 ans, bai brune, provenant de l'étalon *Gothard*.
6. *Dousse Nicolas*, à Treyvaux, une prime de 50 fr., pour sa pouliche *Fica*, de 18 mois, bai brune, provenant de l'étalon *Gothard*.
7. *Gillard Joseph*, à Farvagny, une prime de 50 fr., pour sa pouliche *Biche*, de 18 mois, bai brune, provenant de l'étalon *Brave*.
9. *de Zurich Ernest*, à Pérolles, une prime de 50 fr., pour sa pouliche *Conquête*, de 18 mois, bai brune, provenant de l'étalon *Brave*.
10. *Berset Louis*, à la Corbaz, une prime de 50 fr., pour sa pouliche *Bume*, de 2 ans, bai zain, provenant de l'étalon *Conquérant*.
11. *Dousse Pierre*, à Arconciel, une prime de 50 fr., pour sa pouliche *Cocotte*, de 18 mois, azeane, provenant de l'étalon *Gothard*.

Districts de la Gruyère, de la Glâne et de la Veveyse.

à BULLE, le 27 août.

1. *Buchs Pierre*, à La Roche, une prime de 150 fr., pour sa jument *Blesse*, de 3 ans, bai cerise, provenant de l'étalon *Gothard*.
2. *Dupré Louis*, à Villarvolard, une prime de 150 fr., pour sa jument *Diane*, de 4 ans, bai zain, provenant de l'étalon *Gothard*.

3. *Bovigny frères*, à Pont-la-Ville, une prime de 150 fr., pour leur pouliche *Cocotte*, de 3 ans, noire mal teinte, provenant de l'étalon *Gothard*.

4. *Demierre Alphonse*, à Bulle, une prime de 150 fr., pour sa pouliche *Diane*, de 3 ans, noire mal teinte, provenant de l'étalon *Gothard*.

5. *Pugin François*, à Riaz, une prime de 150 fr., pour sa pouliche *Bichette*, de 4 ans, bai brune, provenant de l'étalon *Conquérant*.

6. *Tinguely frères*, à La Roche, une prime de 150 fr., pour leur pouliche *Cocotte*, de 3 ans, noire, provenant de l'étalon *Gothard*.

7. *Gillard frères*, à Lussy, une prime de 150 fr., pour leur pouliche *Pauline*, de 3 ans, noire mal teinte, provenant de l'étalon *Ténard*.

8. *Morard Martin*, à Bulle, une prime de 50 fr. pour sa pouliche *Isau*, de 18 mois, noire mal teinte, provenant de l'étalon *Aramis*.

9. *Fraginière Amédée*, à Gumeffens, une prime de 50 fr., pour sa pouliche *Lionne*, de 2 ans, baie, provenant de l'étalon *Gothard*.

10. *Buchs Joseph*, à Bellegarde, une prime de 50 fr. pour sa pouliche *Fanny*, de 2 ans, bai brune, provenant de l'étalon *Gothard*.

11. *Maillard Joseph*, à Maules, une prime de 50 fr., pour sa pouliche *Hirondelle*, de 2 ans, noire, provenant de l'étalon *Type*.

12. *Kolly Théophile*, à La Roche, une prime de 50 fr. pour sa pouliche *Cocotte*, de 5 ans, noire mal teinte, provenant de l'étalon *Gothard*.

13. *Niquille Napoléon*, à Charmey, une prime de 50 fr., pour sa pouliche *Pauline*, de 2 ans, bai brune, provenant de l'étalon *Gothard*.

14. *Ecoffey Joseph*, à Rueyres Treyfayes, une prime de 50 fr., pour sa pouliche *Cocotte*, de 18 mois, bai claire, provenant de l'étalon *Type*.

15. *Rigolet Auxence*, à La Roche, une prime de 50 fr., pour sa pouliche *Fanchette*, de 2 ans, noire mal teinte, provenant de l'étalon *Gothard*.

16. *Margueron Edouard*, à Romont, une prime de 50 fr., pour sa pouliche *Cocotte*, de 18 mois, noire mal teinte, provenant de l'étalon *Brave*.

17. *Menoud Claude*, à Vuisternens-devant-Romont, une prime de 50 fr., pour sa pouliche *Fleur-rette*, de 18 mois, noire mal teinte, provenant de l'étalon *Ultimatum*.

18. *Charrière Fr.*, à Romanens, une prime de 50 fr., pour sa pouliche *Diane*, de 18 mois, provenant de l'étalon *Type*.

19. *Niquille Joseph*, à Charmey, une prime de 50 fr., pour sa pouliche *Bellone*, de 18 mois, noire, provenant de l'étalon *Aramis*.

Le congrès eucharistique.

Depuis mercredi se trouvent réunis dans la ville de Fribourg, sous la présidence de Mgr Mermillod, les adhérents du congrès eucharistique.

Comme nous l'avons dit, le congrès eucharistique n'est pas une association politique. Il ne s'y discute exclusivement que les questions et les intérêts religieux catholiques. Tous les évêques de la Suisse et plusieurs dignitaires de l'Eglise de l'étranger se trouvent maintenant réunis à Fribourg.

Dimanche 13, aura lieu une grande procession des membres adhérents du Congrès. La procession traversera la rue des Chanoines, passera devant l'Hôtel Zähringen, se rendra par la Grand'rue, la rue de Lausanne sur les Grand'places, pour revenir à St Nicolas à travers la rue de Romont, la rue de Lausanne et la rue du Tilleul. Il y aura ce jour foule énorme à Fribourg.

Sa sainteté Léon XIII a accordé des indulgences pour les fidèles qui feront les dévotions prescrites pendant le temps du congrès dans l'église de Notre-Dame.

Lundi 14, il y aura grand pèlerinage aux Marches.

Foire de Fribourg.

Depuis longtemps la halle aux grains n'avait été si encombrée de belle et bonne graine. On a pesé 800 sacs, alors que dans les marchés précédents on ne dépassait pas 300. Les froments se sont traités de 18 à 21 fr. le sac, l'avoine et le seigle étaient un peu mieux tenus.

Union.

MORAT. — La foire de septembre de mercredi dernier à Morat a été moins fréquentée que les précédentes. On y a compté 200 pièces de gros bétail et 317 pièces de petit bétail.

Toutefois, les prix se sont maintenus dans de bonnes limites.

Le *Murtenbieter* annonce à ses lecteurs qu'une corbeille de raisins mûrs a été cueillie, il y a une dizaine de jours déjà, dans la vigne de M^{me} Amiet-Cressier, à Mûr.

GRUYÈRE

Obsèques du général Castella.

Un cortège imposant, comme on n'en avait pas vu depuis les funérailles de Lucien Geinoz et de Placide Moura, accompagnait, dimanche passé, au champ du repos, la dépouille mortelle de notre regretté général Castella. Le cercueil, orné des insignes militaires du défunt et de couronnes, était précédé du corps de musique et de la société de chant de la ville de Bulle.

Comme on lisait sur la figure de tous les assistants recueillis, la douleur et la consternation causées par la mort inopinée de cet excellent citoyen ! C'est un grand vide, une perte énorme pour le parti conservateur modéré, comme du reste pour tout le parti de l'opposition dans la Gruyère dont le général Castella était une des colonnes les plus solides, le champion le plus chevaleresque.

Le général Castella gémissait de savoir son pays de Gruyère et de Fribourg aux mains des hypocrites et des pharisiens ; il se révoltait à la pensée de sa religion profanée, devenue un objet de commerce et d'exploitation politiques ; et son incessante préoccupation était de descendre, un beau matin, pour nettoyer les étables d'Augias, briser les chaînes honteuses qui retiennent esclave le peuple fribourgeois, c'est-à-dire pour renverser le gouvernement du N° 13.

Animé du plus pur dévouement pour son pays et ses intérêts matériels et moraux, le général Castella avait accepté la charge de présider la société gruyérienne d'agriculture dont il a été le promoteur. Son infatigable zèle avisait à tout, se préoccupait de tout. Là encore, il laisse un vide, un grand vide, difficile à combler.

Puissent les concitoyens du général Castella s'inspirer de son bel exemple, s'enthousiasmer comme lui pour toutes les choses utiles au pays, bonnes, charitables, patriotiques. Car partout où il y avait du bien à faire à ses chers concitoyens de Gruyère et de Fribourg, le général Castella y était, et le premier.

Que Dieu ait ton âme, noble ami.

La foire d'Erlenbach qui a eu lieu lundi et mardi derniers n'a pas été mauvaise, nous dit une personne qui y a assisté : bien qu'il y ait une baisse générale de 100 francs environ par tête de gros bétail à noter, les sujets de choix se sont écoulés à des prix très élevés. Malgré cela, un certain nombre de vendeurs n'ont pas voulu céder et ont ramené leurs bêtes.

Même baisse à la dernière foire de Fribourg.

C'est de mauvais augure pour nous, sans compter que la surlangue continue impitoyablement son invasion et empêchera peut-être notre grande foire de la St-Denis d'avoir lieu.

Le Tribunal fédéral a écarté le recours interjeté par la Gruyère du jugement rendu contre elle par le tribunal de la Glâne dans la cause de MM. Duvillard et Spuhler. Nous reviendrons sur cet arrêt dès que la teneur nous en aura été communiquée.

Du reste, nous comptons bien publier ultérieurement tous les débats de cette affaire pour l'éducation du public.

Course pedestre.

M. Ch.-Victor Burel d'Arbois ne veut pas s'endormir sur ses lauriers.

Mardi il a fait 12 fois le tour de la ville de Bulle en 1 ¹/₄ heure, 4 tours de plus qu'il avait annoncé, et a gagné les 50 francs pariés haut le pied. Il donne la revanche, dimanche, jour de bénichon ; il fera 20 fois le même tour du pays et pariera 150 francs.

Le départ aura lieu place du tilleul à 3 heures précises. Il invite tous cavaliers ainsi que tous coureurs à pieds à venir prendre part à sa course et rend à ces derniers 2500 mètres sur 24 kilomètres franchis en 1 heure, sans arrêt, et 40 kilomètres sur 160 franchis en 10 heures. Ainsi, amateurs, apprêtez vos jambes.

N.B. Il paraît que ce phénomène de vélocité est celui qui fit le trajet de Paris à Rome (aller et retour) 1,768 lieues, en 40 jours ; celui de Constantine à Alger, 120 lieues, en 3 jours ; et tout dernièrement à Yverdon, il fit 52 kilom. en 2 ¹/₂ heures. En outre, il fut instructeur des courses aux 1^{er} et 3^{es} régiments de zouaves où il obtint de ses élèves, après 5 jours de leçons, 24 kilom. en 1 ¹/₄ heure. Aussi nous espérons, après de pareils exploits, que la ville de Bulle ne sera pas assez grande pour contenir tous ceux qui viendront pour applaudir ce terrible marcheur.

Nous a éclaté de la prudence de la prudence, cifique, f

La br incident sivement aurait d faisant p arboré l quipage ciers se

Sitôt une exas la popul vant le brisé les chire, fou tes ont é des cris :

La pol vement q ses arres parts on avec Bisi

De leu pas laiss l'outrage ser l'Esp déjà le s vait pas

Si guer guerre m fois plus parer de gne conse

Mais, se calmer présent à de Solms, fait au d paraît vo sa modéra

De sort tion sera L'épidé ne compt de 1000

Le He

Nous r le Herd-I le Journe leurs puis qu'il conti

M

Le 1^{er} mande a première à cet effe temps un 6^{me} volum faite est n bien à dé une liste suite se fo lume du faire par

Lorsque on vit un qui pourra sait ses c pour beau lioration et quelques veurs série et aussi t mener à l d'années et

La Com n'était pas pour ceux ou non-réu lume de ch leveurs qui cinq francs publier le

ÉTRANGER

Espagne et Allemagne.

Nous avons dit un mot déjà de la brouille qui a éclaté entre l'Espagne et l'Allemagne au sujet de la prise de possession par cette dernière puissance des îles Carolines situées dans l'Océan Pacifique, îles que la première estime lui appartenir.

La brouille s'est encore compliquée d'un nouvel incident qui pourrait avoir des conséquences excessivement graves et fâcheuses. Un navire allemand aurait débarqué de la troupe dans l'île de Yap faisant partie du groupe des Carolines et y aurait arboré le drapeau germanique en présence de l'équipage de deux croiseurs espagnols dont les officiers se sont bornés à protester.

Sitôt que la nouvelle a été connue à Madrid une exaspération indescriptible s'est emparée de la population qui s'est amentée, s'est portée devant le palais de l'ambassade d'Allemagne, en a brisé les vitres et enlevé le drapeau qui a été déchiré, foulé aux pieds et dont la hampe et les restes ont été brûlés sur la place publique au milieu des cris : « Morts aux Allemands, vive l'Espagne. »

La police a été impuissante à dominer le mouvement qui s'étend dans tout le pays. De nombreuses arrestations ont cependant eu lieu. De toutes parts on réclame du gouvernement qu'il rompe avec Bismark et déclare la guerre.

De leur côté, les Allemands entendent bien ne pas laisser passer, sans une éclatante réparation, l'outrage fait à leur drapeau. On menace d'écraser l'Espagne et les uhlans foulaient peut-être déjà le sol de l'Espagne si la France ne se trouvait pas entre les deux pays.

Si guerre il y a, ce ne sera, en tout cas, qu'une guerre maritime où la flotte allemande qui est dix fois plus forte que la marine espagnole ira s'emparer des belles et riches possessions que l'Espagne conserve dans les mers du Sud.

Mais, au dernier moment, les choses paraissent se calmer un peu. Le gouvernement d'Alphonse a présenté à l'ambassadeur d'Allemagne, à Madrid, M. de Solms, ses excuses et ses regrets pour l'outrage fait au drapeau allemand; et de son côté Bismark paraît vouloir étonner le monde, cette fois-ci, par sa modération et son esprit de conciliation.

De sorte que l'on ose espérer qu'une conflagration sera évitée.

L'épidémie cholérique diminue sensiblement. On ne compte plus que 500 décès par jour, au lieu de 1000 à 2000.

AGRICULTURE.

Le Herd-Book de la Suisse romande.

Nous reproduisons le rapport de M. Borel sur le Herd-Book de la Suisse romande, publié dans le *Journal d'agriculture suisse*, afin que nos lecteurs puissent faire leur profit des utiles indications qu'il contient.

Messieurs,

Le 1^{er} volume du Herd-Book de la Suisse romande a été publié au printemps 1880, après une première admission d'animaux par le Jury nommé à cet effet. Depuis il a été publié tous les printemps un volume; nous en sommes aujourd'hui au 6^m volume. Cette marche d'une régularité parfaite est nécessaire à l'institution. Certes, il serait bien à désirer que tous les 3 mois il fût publié une liste des animaux inscrits qui viendrait ensuite se fondre, à la fin de l'exercice, dans le volume du printemps, mais cela n'a pu encore se faire par motif d'économie.

Lorsque les Herd-Book furent fondés en Suisse, on vit un grand élan parmi les éleveurs, c'était à qui pourrait faire inscrire son bétail, chacun versait ses cinq francs avec empressement. Hélas! pour beaucoup, ils n'avaient vu là en fait d'amélioration et de sélection que l'occasion de vendre quelques pièces de bétail plus cher. Seuls les éleveurs sérieux ont compris le but du Herd-Book et aussi toute la persévérance qu'il fallait pour mener à bien une œuvre qui demande beaucoup d'années et quelques sacrifices d'argent.

La Commission du Herd-Book a trouvé qu'il n'était pas juste que les éleveurs sérieux payassent pour ceux qui ne se souciaient pas de la réussite ou non-réussite du Herd-Book. L'impression du volume de chaque année étant supportée par les éleveurs qui à chaque inscription de veau payent cinq francs, il a semblé superflu de continuer à publier le nom de vaches dont on n'avait pas fait

inscrire un seul veau en cinq ans. Ces vaches encombraient le Herd-Book inutilement et étaient en outre nuisibles, car les étrangers qui cherchaient ces animaux chez les éleveurs étaient bien étonnés d'apprendre qu'ils n'existaient plus et que les vaches n'avaient jamais donné une seule inscription de veau. Il est même présumable que les produits de ces vaches n'étaient pas dignes de figurer au Herd-Book, elles n'étaient elles-mêmes pas toujours dignes d'y figurer; cela devait donc être une élimination utile. La conséquence de cet état de choses a été une décision de la Commission du Herd-Book en date du 24 avril 1885, par laquelle « toutes les vaches n'ayant pas donné de produit inscrit depuis la fondation du Herd-Book seraient supprimées ». Afin d'éviter toute réclamation ultérieure, il a été adressé, en date du 23 avril dernier, une circulaire à tous les éleveurs qui étaient dans le cas de la décision prise par la Commission, pour les prévenir. La mesure a été mitigée en ce sens que les propriétaires de ces vaches pouvaient encore les maintenir au Herd-Book, mais à la condition formelle qu'ils écriraient avant le 1^{er} Mai au secrétaire, qu'ils désiraient leur maintien. Il y eut 18 éleveurs qui usèrent de cette faculté pour 40 vaches.

La conséquence de cette mesure a été la radiation définitive de 271 vaches.

Le volume VI qui s'arrête au 30 avril 1885, comme les années précédentes, contient :

	Mâles.	Femelles.	Total.	
1 ^{re} section :				
Rouges et blancs	159	434	593	
2 ^{me} section :				
Noirs et blancs	24	49	73	
Ces 666 animaux se répartissent ainsi par canton :				
	Fribourg.	Vaud.	Neuchâtel.	Genève.
1 ^{re} section :				
Rouges et blancs	251	274	35	33
2 ^{me} section :				
Noirs et blancs	58	10	1	4
Total	309	284	36	37

Il ne reste plus au Herd-Book que 262 animaux fondateurs et ayant formé souche; les 404 animaux restant sont des descendants. Ne sont pas compris dans ces nombres les animaux dont les noms sont imprimés, mais qui disparaîtront l'année prochaine, par suite d'abattage ou de vente.

Il a été inscrit cette année 88 veaux, c'est une diminution de 29 sur l'année dernière. Depuis la fondation du Herd-Book, il a été inscrit 470 veaux.

Nous répétons dans ce rapport ce qui a été dit dans chacun des rapports précédents; c'est que les propriétaires ne mettent pas assez de régularité à nous signaler les entrées et les sorties de leur bétail inscrit tels que ventes, abattage, etc. Ils ne renvoient pas non plus exactement les certificats jaunes au secrétariat, ce que leur prescrit le règlement. De même ils laissent écouler trop de temps après la naissance du veau pour le faire inscrire, cependant le règlement dit que cette inscription doit avoir lieu trois mois après sa naissance. De la régularité de tous ces détails d'administration dépend cependant la bonne marche du Herd-Book.

Le sixième volume du Herd-Book a été envoyé gratuitement suivant décision de la Commission seulement aux propriétaires ayant fait inscrire des veaux dans l'année; cette mesure s'étendra aux années suivantes. Ce volume est en vente comme les précédents au prix de 2 fr.

Un fait réjouissant et qui prouve que le Herd-Book de la Suisse romande est considéré à l'étranger comme utile et sérieusement établi, c'est que nous avons dû en envoyer un certain nombre d'exemplaires qui nous ont été demandés par des particuliers, des sociétés et les gouvernements de l'Alsace-Lorraine, de Wurtemberg, du Grand-Duché de Bade et de la Hesse-Darmstadt, tous pays où le bétail suisse de la race tachetée est estimé et importé en grande quantité.

La sélection est une œuvre lente, mais sûre; que les éleveurs persévèrent donc dans leurs efforts, ils en recueilleront les fruits.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

C. BOREL, secrétaire.

Petite statistique du bétail. — Voici quelques chiffres concernant le bétail de la Suisse, comparé avec celui d'autres pays. Sur 1000 habitants, la Suisse possède 223 vaches; le Danemark 498; Oldenbourg, Mecklembourg et Bavière 280; le Wurtemberg 253; Baden 224; la Prusse 205; l'Au-

triche 188; la France 176; la Hongrie 133; l'Italie 52.

En ce qui regarde les chevaux et les mulets, la Suisse en a 39 par 1000 habitants; le Danemark 176; la Prusse 92; la France 88; la Bavière 73.

Le nombre des porcs est, en Suisse, de 125 pour 1000 habitants; en Mecklembourg de 345; en Prusse de 174; en France de 149.

Pour les moutons, la Suisse en possède 138 sur 1000 habitants; le Mecklembourg 2000; le Danemark, la Norvège et la Hongrie 1000; la Prusse 799; la France 681; l'Autriche 246.

C'est pour les chèvres que la Suisse tient un des premiers rangs en Europe. Elle en possède 148 pour 1000 habitants; la Norvège 182; l'Italie 63; la Prusse 60; la France 50; l'Autriche 48.

Il est clair que ces chiffres sont approximatifs, car on ne fait pas un dénombrement du bétail comme on peut faire celui des habitants; en outre, cela peut varier d'une année à l'autre.

VARIÉTÉS

Isolement électrique.

Un médecin de Choisy-le-Roy, M. le docteur Bourdin, a imaginé un moyen bien singulier et qui semble très efficace pour combattre certaines toux spasmodiques, entre autres celles de la coqueluche et de l'asthme: c'est l'isolement électrique du lit. On introduit les quatre pieds du lit dans un grand verre à boire, ou dans un fond de bouteille; on les entoure jusqu'à une certaine hauteur de rubans de soie formant spirale et constituant comme des bas aux pieds du lit; on éloigne le lit du mur ou de la paroi; on l'isole complètement, et l'on fait en sorte qu'aucun des objets de couchage (draps, rideaux, etc.) ne soit en contact avec le sol, la paroi ou le ciel de la chambre. L'isolement ainsi obtenu fait cesser les accès de toux, mais ils repaissent immédiatement si un coin de drap ou de rideau touche le sol.

Depuis 1848, le docteur Bourdin a fait un fréquent usage de l'isolement en question, et il en a obtenu des résultats surprenants, non seulement dans la coqueluche, mais aussi et surtout dans l'asthme et chez des personnes de différents âges.

Entre autres faits, il cite les suivants. De deux petites filles, deux sœurs qui, successivement, eurent la coqueluche à peu près avec la même intensité, l'une, la première, traitée par les moyens ordinaires, fut assez longtemps malade, tandis que l'autre, qui n'avait voulu prendre aucun remède, et soumise à l'isolement, guérit au bout de peu de temps, après avoir éprouvé, presque dès le début de l'emploi de ce moyen, un très grand amendement.

Une jeune demoiselle était, depuis l'âge de quatre ans, très sujette à une sorte d'asthme consistant en étouffements et quintes violentes de toux sèche. Pour combattre cette affection, on avait vainement employé un grand nombre de moyens sans aucun succès. L'isolement du lit à l'aide de verres fit cesser immédiatement les accès.

Ce qui prouve que c'était bien à l'isolement des courants électriques qu'il fallait attribuer ce calme, c'est que, quand la malade était levée, elle restait sujette à ces accidents nerveux. Pour y remédier, son médecin fit adapter des verres aux pieds d'un fauteuil et, à une certaine hauteur, une planchette transversale pour reposer les pieds de la malade. Sur ce fauteuil ainsi tout à fait isolé, elle trouva le même calme que dans son lit, et, ultérieurement, grâce à ce moyen, elle put diriger régulièrement une élève dans l'étude du piano, mais en s'abstenant de toucher elle-même cet instrument, car cela eût rétabli le courant électrique.

C'est sur un lit établi de cette manière qu'un homme d'un certain âge, tourmenté depuis longtemps par un asthme des plus intenses, trouva, dans l'espace de quelques heures, un soulagement extraordinaire, que la continuation du moyen sus-indiqué fit maintenir.

Un fait curieux à noter, et que M. le docteur Bourdin a observé un certain nombre de fois, c'est que par ce moyen les pieds se réchauffent très promptement. Il semble que là il y ait conservation du calorique soustrait par la terre.

Hygiène du Dr Hector George.

En vente à l'Imprimerie de la Gruyère et chez MM. BAUDÈRE, Adolphe, et ACKERMANN, libraires à Bulle.

Le type accompli de la bête bovine.

Introduction à la critique des qualités corporelles des bêtes à cornes.

Prix: 2 fr.

La commune de Bulle expose en location, pour être occupé le 1^{er} octobre prochain, le local qu'elle possède au rez-de-chaussée du bâtiment de l'abattoir, pouvant servir pour **maga-sin, entrepôt, etc.**

La mise aura lieu le **mercredi 16 cou-rant**, de 1 à 2 heures du jour, au café de l'Hôtel-de-Ville.

Bulle, le 11 septembre 1885.
[1614] **Sécretariat communal.**

Vente de Bois.

Le **mardi 22 septembre 1885**, la com-mune de BULLE vendra, en mises pu-bliques, dans ses forêts lieu dit vers la *Narpille* et la côte des *Rosières*, **210 stères (70 moules) bois de sapin, 400 fagots, 20 billons** et un certain nombre de **plantes, bois de commerce.**

Rendez-vous des miseurs en *Tronche-bellon*, à 8 1/2 heures.

Bulle, le 7 septembre 1885.
Le délégué aux forêts :
[1607] **F. ALEX.**

BÉNICHON

Grande salle de l'Hôtel des Alpes

DANSE

Dimanche, lundi et mardi.

BENICHON

de Bulle.

Bonne Musique et Danse

à l'Hôtel de l'Écu

les dimanche, lundi et mardi, 13, 14 et 15 courant. [1615]

Lundi de la Bénichon

EN CAS DE BEAU TEMPS

au **Café du Commerce**

de 10 h. du matin à 5 h. du soir,

Grand Tir au Flobert

avec prix.

Invitation cordiale. [1617]

Appartement à louer.

On offre à louer, pour entrer de suite, un beau logement entièrement réparé à neuf, situé en face de l'Hôtel du Che-val-Blanc, comprenant 5 chambres, cui-sine, cave et galetas. [1608]

S'adresser à MM. REMY & Co, à Bulle.

A vendre

Les hoirs REMY-CONUS vendront, en mises publiques, à l'auberge du *Tonne-lier* à Bulle, **lundi 14 septembre** courant, de 2 à 4 heures après-midi, les immeu-bles qu'ils possèdent riére Bulle, lieu dit *L'Essert*, comprenant : **maison d'habitation, grange, écurie et un verger** de 573 mètres (63 perches).

Pour voir les immeubles, s'adresser à M. TRÉBUILLET père, ou au soussigné

A. Davet, procureur,

BULLE. [1611]

AVIS.

Je préviens mon honorable clien-tèle que l'entrée de mon magasin se fera par la porte de côté!

Entrée par le corridor!

BOSSON fils,

Chapelier. [1613]

On demande à louer une **chambre** non meublée. — S'a-dresser au bureau du journal. [1618]

Antiquités.

A vendre une collection d'antiquités lacustres. Pour renseignements s'adres-ser au bureau du journal. [1609]

Nouveau! Pour la première fois ici. Nouveau!

Le soussigné avise l'honorable public que son

Cirque vélocipède avec Panorama

sera ouvert pendant les jours de la bénichon, dimanche, lundi et mardi. — Tout le monde est invité à venir voir. Prix d'entrée : 20 cent. pour les grandes personnes, 10 cent. pour les enfants.

Henri BICKEL, de Zurich. [1619]

Grand choix de

MACHINES AGRICOLES

telles que :

Machines à battre, à main et à manège. Concasseurs d'avoine.
Hâche-paille de constructions diverses. Coupe-raves.
Manèges à un et deux chevaux. Pressoirs à fruits et à raisins.

Nous tenons en outre : Pompes à purin (très avantageux); Auges à porcs en fonte qui sont plus pratiques que celles en bois et en pierre et viennent beaucoup meilleur marché.

SCHMID-BERINGER & Cie., Fribourg.

Conditions de paiement avantageuses. [1540]

Avis aux Dames.

Façon de nattes depuis fr. 1.50. — Nattes toutes en cheveux depuis fr. 2. — Achat de cheveux coupés et tombés, à des prix avantageux, chez

Aimé Margot, Coiffeur-Parfumeur,
maison de M^{me} Placide Moura, à Bulle.

[1461]

GRAND DEPOT

D'ARDOISES DU VALAIS

— 1^{re} QUALITÉ —

chez : **Albert GILLARD, entrepreneur, et Jules PASQUIER, ferblantier.**

[1513]

Avis important.

Les personnes qui ont des prétentions à faire valoir contre M. Castella, en son vivant laitier à Bulle, sont priées de s'inscrire auprès du soussigné dans le délai de quinze jours, en déposant les pièces justificatives de leurs réclama-tions. [1616]

Bulle, le 11 septembre 1885.

Louis Fasel, agent d'affaires.

Le four à chaux

de BULLE sera ouvert le 19 septembre. [1610]

ULRICH frères.

Maison à vendre.

A vendre, au centre du village d'Epa-gny (Gruyères) une maison avec grange, écurie et jardin. [1606]

S'adresser au notaire FAVRE, à Bulle.

On demande un apprenti-maréchal.

Le bureau du journal indiquera. [1612]

Teinture et Nettoyage à sec

J. C. Schuler à Stammheim

PRÈS ZÜRICH.



DEPOT à Bulle chez M. Pittet-Vienney, négt.; à Fribourg chez M. Ducotterd-Meyer, mercerie, rue de Lausanne; à Romont chez M. Nigg, agent.

Les prix modérés, l'exécution prompte et très soignée seront la meilleure recommandation. [1507]

Maison à vendre.

A vendre une moitié de maison avec four et boulangerie, située au centre de la ville de Bulle.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [1592]

AVIS.

Le soussigné avise l'honorable public qu'il vend **farines** 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e à des prix les plus avantageux.

Tourteaux de Sésame et beurre.

Se recommande

Emile BERTHOUD,

boulangier, à Bulle.

[1602]

Tailleuse.

La soussignée informe l'honorable pu-blic qu'elle a **transféré son domicile** dans la maison de M. Dupont, *derrière la ville.*

Habillements d'hommes avec fournitures.

Veuve Victorine Buchs,

à BULLE.

[1597]

VALLORBES

Service international des

marchandises

Emile MATTHEY-CHAULMONTET,

Commissionnaire-Expéditeur se charge de toutes les opérations en douane, soit à Vallorbes, soit à la douane française à Pontarlier, réexpéditions pour tous les pays. Service prompt.

Bureaux et entrepôts près la gare de Vallorbes. (H 2162 L) [1594]

Café à louer.

Pour le terme de 3 ans, le *Café de la Tour*, au centre du village de La Tour de Trême, avec jardin, charmille et jeu de quilles, le tout meublé; entrée en jouissance le 16 décembre 1885, sous de favorables conditions.

Les mises auront lieu au dit établisse-ment le jeudi 17 septembre, dès les 2 heures de l'après-midi.

[1593] **Aug. Reichlen, propriétaire.**

PIANOS à choix, à vendre et à louer chez M. J. Muller, professeur de musique au Pensionnat à Fribourg. [1576]

Placements hypothécaires

au 4 1/2, 4 3/4 et au 5 %, suivant garan-ties. — S'adresser au

[1216] **Notaire Favre, Bulle.**

Le Tir annuel

des **Carabiniers de Bulle**

aura lieu

les **13, 14 et 15 Septembre.**

Invitation cordiale.

[1604]

LE COMITÉ.

FROMAGES, VINS et voitures.

Pour cause de baisse et d'inventu, on trouve chez le soussigné de **vieux fromages de montagne** de l'année dernière, aux prix de 55 à 70 cent. la livre; des **vieux maigres** de trois ans, excellents pour la rape, au prix de 55 cent. la livre; plus un grand choix de **vins blancs et rouges**, garantis purs, à des prix très modiques. [1586]

Il se recommande en outre à l'hono-rable public pour les courses en voiture.

Isidore Seydoux,

à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à BULLE.

Louis Fasel

Agent d'affaires,

a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son bureau à **Bulle**, au rez-de-chaussée de la maison de MM. Glasson frères, en face de l'Hôtel des Alpes, et à côté de la Banque populaire.

Il se charge spécialement de recou-vrements amiables et juridiques, repré-sentation dans les faillites et discussions, tractation d'affaires contentieuses et non contentieuses, gérance d'immeubles, etc.

FROMAGES MAIGRES à vendre.

Bons fromages maigres à vendre *par pièce*, à 40 centimes le 1/2 kilo, se trou-vent toujours à la fabrique de beurre [1503] **Glasson & Musy à Bulle.**

Spécialité de Carabines

Martini, carabines et fusils de chasse. Pour chasse au chamois, j'ajoute à ce dernier un canon à balles d'ordonnance, pour 25 fr. — Se recommande [1566] **Gott. Stucky, armurier,** (H 501 F) Grand'Places, Fribourg.

Un bon vacher, d'âge mûr et

ordre, cherche une place soit comme vacher, soit pour faire le fro-mage. Il pourrait aussi s'occuper aux travaux agricoles. [1589]

Le bureau du journal indiquera.

TIMBRES

— en caoutchouc —

pour commerçants et industriels et pour bureaux. — S'adresser à **Charles Glas-son, à Bulle.** [1581]

Chez J. MOREL-BADOUX à Bulle.

Farines diverses, Maïs, Son et Avoine.

Tourteaux de sésame, 1^{re} qualité.

[558]

Le meilleur remède très efficace re-connu pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger

Cors aux pieds

cals, durillons, verrues

est selon de nombreuses attestations

l'Acetine

du pharmac. Wankmiller à Weilheim.

Prix de la boîte fr. 1.50. — Dépôts : **Pharmacies, à Bulle :** A. Rieter, Paul Sudan; **Châtel-St-Denis :** H. Wetzstein; **Romont :** Gust. Comte. (H 81209) [1516]

Imprimerie de la Gruyère. Gérant: Ch. More

PRIX DE

Pour la Suisse

Pour l'Etra

Prix du

On s'abonne